

ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom patronymique :		Féminin
Prénom :		Masculin
Nom marital :		
Date de naissance :	Ville de naissance :	
Nationalité :		
Adresse <u>permanente</u> (au besoin, indiquez celle de vos parents) :		
n°, voie :		
Code postal :	Ville :	
Pays (si hors de France) :		
tél. fixe :		
tél. portable :		
e-mail (<u>obligatoire</u>) :		

OU ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

Attention : vous ne devez renvoyer qu'un seul dossier de candidature

Votre dossier, constitué des pages 1 à 3 de ce document et des pièces complémentaires demandées, est à renvoyer à l'adresse du centre de votre 1^{er} choix (cf. coordonnées des centres en page 4)

A noter : si vous souhaitez candidater également en Formation Initiale (temps plein à l'Université pour les étudiants) vous devez également remplir le dossier spécifique Formation Initiale disponible sur le site www.optometrie.u-psud.fr

Nom :

Prénom :

CENTRE DE FORMATION SOUHAITE

		Orsay	Angers	Bordeaux	Bures sur Yvette	Lille	Lyon	Nancy	Nantes	Paris - ISO	Paris - Lyc. Fresnel	Perpignan	Reims	Toulouse	Vire	La Réunion
Licence en 1 an	Contrat d'Apprentissage	-	oui	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	oui	-	oui	oui
	Contrat de Pro et autres Contrats de travail (CDD, CDI...)	oui	oui	oui	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-	oui	oui	oui
Licence en 2 ans	Contrat de Pro et autres Contrats de travail (CDD, CDI...)	oui	oui	oui	-	oui	oui	oui	oui	oui	-	oui	-	oui	-	oui
DU	Autres Contrats de travail (CDD, CDI...)	oui	oui	oui	-	oui	oui	oui	oui	oui	-	oui	-	oui	-	oui

Classez par ordre de préférence le lieu de formation souhaité - 2 choix au maximum classés de 1 à 2 :

- Orsay Angers Bordeaux Bures^s/Yvette Lille
 Lyon Nancy Nantes Paris-ISO Paris-Fresnel
 Perpignan Reims Toulouse Vire La Réunion

Attention : pour Paris et l'Ile-de-France, si vous choisissez en 1^{er} choix Bures-ICO, Paris-ISO ou Paris-Lyc. Fresnel, votre 2nd choix ne peut être qu'Orsay.

En cas de choix unique, si votre dossier n'est pas retenu, seule une place à la Faculté des Sciences d'Orsay pourra éventuellement vous être proposée.

SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Lisez attentivement la rubrique « possibilités d'inscription... » p. 5 avant d'indiquer vos choix

► Vous envisager d'obtenir la Licence Professionnelle d'Optique :

Pour la licence, indiquez par un chiffre vos ordres de préférence :

- en 1 an
 en 2 ans (tous centres sauf Bures, Paris-Fresnel, Reims et Vire)

	Parcours 1	Parcours 2
1^{ère} année	3 UE d'Optométrie (200 h) + UE Basse Vision + Législation (20 h)	3 UE de Contactologie (200 h) + UE SUO (20 h)
2^{ème} année	3 UE de Contactologie (200 h) + UE SUO (20 h) + Anglais + Informatique (18 h) + Travail d'Etudes et de Recherche (TER) + Pratique Professionnelle (Synthèse Pro)	3 UE d'Optométrie (200 h) + UE Basse Vision + Législation (20 h) + Anglais + Informatique (18 h) + Travail d'Etudes et de Recherche (TER) + Pratique Professionnelle (Synthèse Pro)

► Vous souhaitez uniquement vous inscrire à un DU :

- DU Optométrie 1 (220 h) DU Contactologie 1 (220 h)

Nom :

Prénom :

SITUATION ET PARCOURS DU CANDIDAT

Diplômes acquis ou en cours :

- BAC : Série : Mention : Année d'obtention :
ou diplôme équivalent : Mention : Année d'obtention :
- BTS-OL : Etablissement : Année d'obtention* :
** si le diplôme est en cours de préparation, ne rien indiquer pour l'année d'obtention*
Formation suivie : à temps plein ou en alternance (*Apprentissage ou Contrat de Pro*)
- Autres diplômes (précisez) :
- Avez-vous suivi d'autres études entre le Bac et le BTS ? oui non
Si oui, lesquelles ? nombre d'années :

Parcours scolaire et/ou activité professionnelle des 5 dernières années :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier si vous exercez une activité professionnelle.

Année scolaire	Classe et établissement ou entreprise	Diplôme préparé ou fonction dans l'entreprise	Résultat
18-19			
17-18			
16-17			
15-16			
14-15			

Date :

Signature :

nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- relevé de notes du BAC (nous avons impérativement besoin du n° BEA qui y est inscrit)
- relevés de notes de toutes les années de formation post BAC (BTS-OL et autres formations)
- si vous êtes déjà titulaire du BTS-OL : relevé de notes de l'examen du BTS-OL
- une lettre de motivation
- dans la mesure du possible, une lettre de soutien de votre employeur ou de votre futur employeur
- si vous travaillez depuis au moins 3 ans : un CV

Adresse où déposer votre dossier de Candidature

**Attention : vous ne devez renvoyer qu'un SEUL et UNIQUE dossier de candidature
à l'adresse du centre de votre 1^{er} choix**

ORSAY	Université Paris-Sud Faculté des Sciences d'Orsay Formations d'Optométrie Candidature LOP et DU Bâtiment 490 - 2^{ème} étage 91405 ORSAY cedex	PARIS (ISO)	ISO Paris Candidature LOP et DU 45 rue de Lourmel 75015 PARIS
ANGERS	CCI de Maine et Loire Centre Pierre Cointreau Candidature LOP et DU 132 av. de Lattre de Tassigny BP 51030 49015 ANGERS cedex 01	PARIS (Lyc. Fresnel)	GRETA GPI2D Lycée Fresnel Candidature LOP et DU 31 boulevard Pasteur 75015 PARIS
BORDEAUX	ISO Bordeaux Candidature LOP et DU 10 quai de Paludate – Hall A 33800 BORDEAUX	PERPIGNAN	NEOSUP Candidature LOP et DU Parc Tecnosud 283 rue James Watt 66100 PERPIGNAN
BURES	ICO Candidature LOP 134 route de Chartres 91440 BURES sur YVETTE	REIMS	CFA Santé et Sciences de la Vie Candidature LOP 13 rue des Docks Rémois - BP9 51450 BETHENY
LILLE	ISO Lille Candidature LOP et DU 64 rue Saint Etienne 59000 LILLE	TOULOUSE	ISO Toulouse Candidature LOP et DU 19 rue Bayard 31000 TOULOUSE
LYON	ISO Lyon Candidature LOP et DU 9 avenue Leclerc 69007 LYON	VIRE	LEGT Marie Curie Candidature LOP 16 rue Octave Gréard BP 10158 14504 VIRE cedex
NANCY	ISO Nancy Candidature LOP et DU 13-15 boulevard Joffre 54000 NANCY	LA REUNION	CMA Ile de La Réunion Candidature LOP et DU URMA de St Gilles les Hauts BP 9 97435 Saint Gilles Les Hauts
NANTES	ISO Nantes Candidature LOP et DU 3 rue Fulton 44000 NANTES		

Quelques informations avant de déposer votre candidature en FORMATION CONTINUE

PARCOURS DE FORMATION POUR OBTENIR LA LICENCE

La "Licence Professionnelle d'Optique Professionnelle, spécialité Optométrie" délivrée par l'Université Paris-Sud est un diplôme national de niveau II habilité par l'état et inscrit de plein droit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Elle est couramment appelée "Licence Professionnelle d'Optique".

Pour obtenir la Licence en Formation Continue (FC), vous devez acquérir les Unités d'Enseignements (UE) suivantes :

UE Optométrie Connaissances théoriques	66 h	6 ECTS
UE Optométrie Analyse de cas	67 h	7 ECTS
UE Optométrie Travaux Pratiques	67 h	7 ECTS
UE Basse Vision	17 h	2,5 ECTS
UE Contactologie Connaissances théoriques	60 h	6 ECTS
UE Contactologie Analyse de cas	70 h	7 ECTS
UE Contactologie Travaux Pratiques	70 h	7 ECTS
UE Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques	20 h	2,5 ECTS
UE Législation - Anglais - Informatique	22 h	2,5 ECTS
UE Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire)	} <i>travail</i>	6 ECTS
UE Pratique Professionnelle (Synthèse Pro)		

Le parcours pour obtenir la licence - en parallèle à une activité professionnelle obligatoire - peut être suivi en 1 ou 2 ans. Attention, le rythme de la formation en 1 an est soutenu et demande un investissement personnel important.

DIPLOMES D'UNIVERSITE (DU) OPTOMETRIE 1 et CONTACTOLOGIE 1

Les DU sont des diplômes d'établissement de l'Université Paris-Sud. Les contenus des enseignements sont communs à ceux de la Licence. Ils sont constitués ainsi :

- DU Optométrie 1 : 3 UE d'Optométrie + Législation + Basse Vision
- DU Contactologie 1 : 3 UE de Contactologie + Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques

Pour chaque DU, la formation est programmée sur 1 année universitaire.

Après avoir obtenu les 2 DU, il est possible de compléter sa formation pour obtenir la Licence en suivant les enseignements de la Licence qui ne font pas parties des DU : Anglais, Informatique, UE Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire) et UE de Pratique Professionnelle (Synthèse Pro.).

INSCRIPTIONS EN FORMATION CONTINUE

Rappel des pré-requis :

Pour suivre ces formations, vous devez être titulaire du BTS d'Opticien-Lunetier.
Vous devez obligatoirement être salarié ou apprenti pendant la durée de votre formation.

Possibilités d'inscription :

Vous ne pourrez acquérir un diplôme que si vous vous y êtes préalablement inscrit administrativement.

En début d'année universitaire, vous pouvez donc vous inscrire :

- soit à la Licence Professionnelle d'Optique (que vous la suiviez en 1 an ou en 2 ans) ;
- soit au DU Optométrie 1 ou au DU Contactologie 1 ;
- soit simultanément à la Licence Professionnelle d'Optique et à un ou deux DU.

DU et/ou Licence Professionnelle d'Optique : à quel diplôme s'inscrire ?

Il s'agit avant tout d'un choix personnel qui doit être pris en tenant compte notamment :

- de vos objectifs professionnels : les DU donnent une qualification professionnelle, tandis que la licence, grade européen, permet d'une part l'accès au Master, d'autre part la mobilité de pays à pays.
- de votre capacité à mener de front une activité salariée et des études supérieures : vous seul(e) êtes capable d'apprécier ce critère. Si vous avez quitté le système éducatif depuis plusieurs années, il peut être judicieux - dans le cadre d'une formation en deux ans - de vous inscrire simultanément à la Licence et à un des deux DU... au moins la 1^{ère} année.
- de vos possibilités de financement de la formation, en particulier si vous prenez vous-même en charge vos frais de formation.

CALENDRIER DES ADMISSIONS

Dépôt des dossiers :	au plus tard le 20 mai 2019 Si votre dossier arrive tardivement, il ne sera examiné qu'en fonction des places qui resteront disponibles.
Résultats de pré-admission :	au plus tard fin- juin 2019 Dans un premier temps, votre candidature ne sera examinée que pour le 1 ^{er} centre que vous avez demandé. Si elle est acceptée, elle le sera soit en liste principale, soit en liste complémentaire, et sous réserve d'obtenir le BTS-OL si vous le passez cette année.
Confirmation de candidature : pour les BTS-OL de la session 2019	mi-juillet 2019 à la date de communication des résultats par le Siec Envoi de votre attestation de réussite ou de votre relevé de notes du BTS (par mail uniquement) pour les candidats pré-admis sur la liste principale <u>et</u> sur la liste complémentaire.
Suivi de votre candidature :	Le candidat, pré-admis sur liste principale, qui a réussi son BTS, et qui ne confirme pas sa candidature ne sera pas retenu et sa place sera proposée à un candidat de la liste complémentaire en juillet ou début septembre. Si vous n'avez pas été retenu par le centre de 1 ^{er} choix, votre dossier sera transmis au centre de 2 ^{ème} choix.
Admission et inscription :	Votre centre vous adressera ensuite une convocation avec la date des cours ainsi qu'un dossier de scolarité pour votre inscription administrative et le paiement des droits d'inscription à l'Université.

TARIFS FORMATION CONTINUE 2019-2020

Les coûts de formation se composent des frais de formation et des droits d'inscription à l'Université.

Frais de formation :

Tarif employeur :

S'applique à ceux dont les frais de formation sont pris en charge par un employeur ou un organisme de financement de la formation. Dans ce cas, il sera établi une convention de formation et délivré une facture. A noter pour la formation à Orsay, **l'université n'accepte pas la subrogation de paiement.**

Tarif individuel :

S'applique à ceux qui ne bénéficient d'aucune aide et règlent la formation sur leurs fonds propres. Dans ce cas, un contrat de formation professionnelle sera établi et une attestation valant reçu sera délivrée.

Droits d'inscription à l'Université :

Les droits d'inscription aux diplômes sont obligatoires et sont dus pour chaque année universitaire. Dans le cas d'un Contrat de Professionnalisation, c'est l'entreprise qui les prend en charge.

Le montant de ces droits d'inscription ne peut pas donner lieu à une prise en charge par l'organisme financeur car il ne s'agit pas de coûts de formation, mais de droits d'inscription à l'Université.

		tarif employeur	tarif individuel
<i>Les tarifs des frais de formation sont donnés sous réserve de validation par les instances compétentes de l'Université.</i>			
frais de formation	Licence Professionnelle d'Optique	6 060 € <i>tarif pour la totalité de la formation, quelle soit suivie en 1 ou 2 ans</i>	4 848 € <i>tarif pour la totalité de la formation, quelle soit suivie en 1 ou 2 ans</i>
	DU Optométrie 1 ou DU Contactologie 1	2 930 €	2 344 €

Les tarifs des droits d'inscription ne seront connus qu'en juillet. Pour information, les tarifs de l'année 2018-2019 étaient :

droits d'inscription à l'Université Paris-Sud	Licence	170,00 €
	DU	380,00 €
	Licence + DU	423,00 €

Remarque : les apprentis devront s'acquitter en plus de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) dont ils pourront demander le remboursement à leurs employeurs (90 € en 2018-19).